



## Bref historique du programme Qualification des jeunes (PQJ)

Le programme *Qualification des jeunes (PQJ)* origine de la volonté d'assurer l'accompagnement des jeunes dans le passage à la vie adulte à la fin des services des centres jeunesse. Le PQJ est généralisé à l'ensemble des centres jeunesse du Québec à la suite de l'expérimentation du projet pilote qui s'est déroulé entre 2002 et 2005 dans quatre régions de la province. Le financement est rendu possible dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse du gouvernement du Québec.



## Des commentaires des participants au programme Qualification des jeunes

*« ...J'ai aussi réalisé, que je valais quelque chose; non mais... écoutez ! Si je suis capable de trouver une job, c'est sûrement qu'il y a quelqu'un, quelque part, qui croit en moi et en mes compétences. Et tout ça, grâce au PQJ... »*

*Bianca*

*« ...Louise a continué à m'offrir un coup de main en commençant par des petites choses comme prendre l'autobus. On discutait de ce qui me dérangeait et de ce que j'étais capable de faire et d'apprendre. On faisait les démarches ensemble les premières fois... On a commencé une cuisine collective pour apprendre à planifier un menu et faire à manger. Louise trouve que je suis pas mal bon dans la cuisine !!! »*

*Patrick*

*« ...Le PQJ, c'est plus qu'un simple programme de qualification, c'est la chance d'avoir justement une deuxième chance. C'est une porte toujours ouverte pour nous les jeunes, nous sommes quand même la prochaine génération... Pour terminer, je voudrais surtout souligner que le PQJ est absolument et en tout point ce que nous avons besoin nous les ados : du soutien et de l'encouragement... »*

*Kevin*



## Coordonnées

### Coordination provinciale PQJ

Association des centres jeunesse du Québec

☎ 514 842-5181

- 01 Centre jeunesse du Bas-Saint-Laurent  
☎ 418 723-1255
- 02 Le Centre jeunesse du Saguenay-Lac-Saint-Jean  
☎ 418 549-4853
- 03 Centre jeunesse de Québec-IU  
☎ 418 661-6951
- 04 Centre jeunesse de la Mauricie et du Centre-du-Québec  
☎ 819 378-5481
- 05 Centre jeunesse de l'Estrie  
☎ 819 564-7100
- 06 Centre jeunesse de Montréal-IU  
☎ 514 593-3979
- 06 Les Centres de la jeunesse et de la famille Batshaw  
☎ 514 932-7161
- 07 Les Centres jeunesse de l'Outaouais  
☎ 819 778-2099
- 08 Centre jeunesse de l'Abitibi-Témiscamingue  
☎ 819 825-0002
- 09 Centre jeunesse Côte-Nord  
☎ 418 589-9927
- 11 Le Centre jeunesse Gaspésie/Les îles  
☎ 418 368-1803
- 12 Les Centres jeunesse Chaudière-Appalaches  
☎ 418 837-9331
- 13 Centre jeunesse de Laval  
☎ 450 975-4150
- 14 Les Centres jeunesse de Lanaudière  
☎ 450 756-4555
- 15 Centre jeunesse des Laurentides  
☎ 450 436-1170
- 16 Centre jeunesse de la Montérégie  
☎ 450 679-0140



## Le programme Qualification des jeunes

Un programme d'intervention intensive en vue de préparer le passage à la vie autonome et d'assurer la qualification des jeunes des centres jeunesse du Québec



Association des centres jeunesse du Québec  
[www.acjq.qc.ca/qualification](http://www.acjq.qc.ca/qualification)





## **Le but du programme** **Qualification des jeunes (PQJ)**

Le but du programme est de prévenir la marginalisation de jeunes clients des centres jeunesse au moment où ils atteignent leur majorité et que cessent les services de la protection de la jeunesse. Le programme vise donc à augmenter les chances que ces jeunes s'intègrent progressivement dans un projet de vie socialement épanouissant.

À cette fin, trois objectifs de résultats sont poursuivis :

### **Développer des réseaux de soutien et d'aide autour des jeunes issus des centres jeunesse :**

Le participant crée des liens avec des personnes significatives dans diverses sphères de sa vie. L'éducateur procède à un transfert personnalisé vers toute personne ou ressource qui puisse assurer la continuité du soutien dans la vie adulte du jeune.

### **Préparer et encadrer le passage à la vie autonome des jeunes participants au programme :**

Le participant développe des compétences dans différents domaines de l'autonomie : tâches de la vie quotidienne, hébergement, gestion monétaire, habiletés sociales, soins personnels et autres.

### **Intégrer 75 % des jeunes dans le marché de l'emploi ou dans une formation qualifiante :**

Le participant développe des habiletés et met à profit ses aptitudes pour favoriser son insertion sociale et professionnelle.

## **Le PQJ : pour qui ?**

Le programme s'adresse aux jeunes âgés de 16 ans qui ont des besoins spécifiques en vue de leur préparation au passage à la vie adulte. Ils présentent des caractéristiques de vulnérabilité qui entraveront leur insertion socioprofessionnelle s'ils ne bénéficient pas d'un suivi particulier et supplémentaire aux services réguliers offerts par les centres jeunesse pour franchir les obstacles que comporte la vie autonome.

## **Le PQJ : comment ?**

À travers leur parcours dans le programme, les participants développent une compréhension du monde adulte par des activités individuelles et de groupe. Tout au long du suivi, l'éducateur tient compte des niveaux d'apprentissage de chacun afin de leur permettre de développer une plus grande confiance en leurs compétences et leurs aptitudes. Il importe donc de suivre le continuum de l'apprentissage afin de réaliser une intervention personnalisée en fonction des besoins de chaque participant.

Le programme s'inspire de la philosophie d'intervention véhiculée par « l'approche-milieu ». L'intervention vise, d'une part, à responsabiliser le jeune et sa famille dans la démarche de celui-ci vers l'autonomie et vers une insertion socioprofessionnelle réussie, mais aussi, d'autre part, à susciter l'implication de la communauté et à mobiliser les ressources disponibles pour apporter au jeune le soutien dont il a besoin dans cette démarche.

## **Les réalisations du PQJ :**

Afin de pleinement réaliser son mandat, le programme *Qualification des jeunes* a mis en place diverses ressources, dont :

- **Les *Matinées jeunesse*** : événements qui permettent aux jeunes des centres jeunesse et à leurs intervenants de connaître les ressources de la communauté.
- **Les *Bottins des ressources jeunesse*** : réalisation de répertoires des organismes offrant des services pour les jeunes de 16 à 19 ans, sur un territoire donné.
- **Le transfert des apprentissages** : les éducateurs du programme partagent la philosophie et les outils utilisés du PQJ avec les intervenants des centres jeunesse sous forme d'ateliers d'information et de suivi.



## **La contribution des partenaires**

De concert avec les partenaires de la communauté, l'intervention dans le cadre du programme *Qualification des jeunes* s'inscrit dans une volonté de créer un réseau autour des jeunes pour mieux les préparer à la vie autonome.

Différents partenaires sont sollicités dans le but de les sensibiliser à notre clientèle et pour développer des alliances dans les communautés. Cette démarche permet d'identifier la ressource ou la personne qui pourra prendre le relais auprès de chaque jeune, au-delà du passage en centre jeunesse, une fois le programme terminé.

Dans ce contexte, la constitution de liens partenariaux est une clé du programme pour mieux répondre aux besoins de ces jeunes et leur assurer un développement personnel et social. Cette approche leur permet de sortir du processus de marginalité dans lequel ils se retrouvent, en soutenant leur passage à une autonomie valorisante, notamment par l'intermédiaire d'une meilleure qualification en vue de leur insertion sociale et professionnelle.

Les organismes composant le réseau de partenaires sont regroupés en fonction du domaine dans lequel ils peuvent apporter leur soutien aux jeunes, soit :

- **La formation** (ex. : commissions scolaires, entreprises d'insertion)
- **L'emploi** (ex. : Carrefours jeunesse-emploi, Centres locaux d'emploi)
- **L'hébergement** (ex. : aide à la recherche d'un logement, hébergement de dépannage)
- **La santé et les services sociaux** (ex. : Centres de santé et de services sociaux, les travailleurs de rue)
- **La justice** (ex. : bureaux d'aide juridique, organismes de justice alternative)
- **Les ressources diverses** (ex. : Association coopérative d'économie familiale (ACEF), aide alimentaire)

